

Hôpital du Jura

Nous pour vous !

**Service de
gynécologie/obstétrique**

Médecin-chef de service

■ Dr Bertrand Gainon
Tél : 032/421 20 84
Bertrand.Gainon@h-ju.ch

Médecin adjoint

■ Dr Hubert Debiolles
Tél : 032/421 20 66
Hubert.Debiolles@h-ju.ch

Médecins-chefs

■ Dre Andrea Bloch
Tél : 032/421 25 15
Andrea.Bloch@h-ju.ch

■ Dre Laura Parziale
Tél : 032/421 28 75
Laura.Parziale@h-ju.ch

Médecins-agrégés

■ Dre Dalila Mogenet
Tél : 032/493 66 67
cabinet.drmogenet@hin.ch

■ Dr Antoine Temgoua
Tél : 032/465 95 65
cabinet.gynecologie.temgoua@hin.ch

Secrétariat

■ Mme Christine Berdat Michel
Tél : 032/421 20 68
Christine.Berdatt@h-ju.ch

Aux médecins du canton

Delémont, le 01.10.2021

Chères Consœurs,

Chers Confrères,

Afin d'avoir le meilleur suivi possible de la santé des femmes de notre canton et tout particulièrement de celles qui devraient être accueillies à l'hôpital du Jura, je me permets de vous contacter pour vous transmettre plusieurs informations.

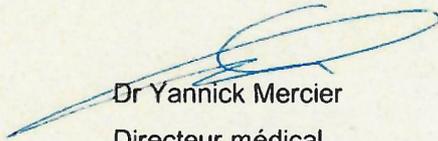
Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que la prise en charge des situations d'urogynécologie, d'oncogynécologie et de sénologie peut être assurée au sein de l'hôpital du Jura par des spécialistes en collaboration avec l'USB. Vous pouvez nous envoyer vos demandes de consilium et de prise en charge par mail à l'adresse gyneco.blocop@h-ju.ch. Vos patientes seront reçues par un médecin chef du service de gynécologie.

Concernant les suivis de grossesse externes à l'hôpital, voici quelques informations pour faciliter le transfert de prise en charge de vos patientes :

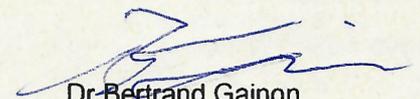
- Il a été mis sur pied une consultation périnatale entre la 33^{ème} et 35^{ème} semaine de grossesse afin de constituer le dossier hospitalier en vue d'un accouchement et afin de discuter du projet de naissance. Si vous le désirez, les patientes seront prises en charge dès cette consultation jusqu'à l'accouchement ou vous seront réadressées jusqu'au terme de la grossesse.
- Idéalement, tous les renseignements pouvant être utiles à la constitution de ce dossier, mais au minimum le suivi de grossesse décrit plus loin, doivent être adressés par mail à l'adresse Consultation.Maternite@h-ju.ch avant la 32^{ème} semaine de grossesse.
- Les situations particulières pouvant très souvent découler sur des situations d'urgences sont à annoncer avec un maximum de documentation, à la même adresse, dès découverte de cette situation.
- Les examens manquants seront pratiqués lors de cette consultation.

- Les décisions découlant sur un acte invasif, tel une version, une césarienne ou une provocation reste de la responsabilité médicale intra-hospitalière. Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre tous les documents aidant à une telle décision. Certains examens seront systématiquement faits en fonction de la situation par la personne responsable de l'acte décisionnel.

En restant à disposition pour vos questions ou difficultés et dans l'espoir d'une agréable collaboration, recevez, mes Chères Consœurs et mes Chers Confrères, mes meilleures salutations.



Dr Yannick Mercier
Directeur médical



Dr Bertrand Gainon
Médecin chef de service

Annexe : documents nécessaires à l'admission d'une parturiente à l'HJU

Documents nécessaires à l'admission d'une parturiente à l'HJU

Examen du premier trimestre :

Sérologie : rubéole, HIV, syphilis, varicelle.
Bilan sanguin : thyroïde, groupe, rhésus, anticorps irrégulier.
US : datation.
DPT, AFP, Rh fœtale si mère négative.
SI pratiqué : DPNI, amniocentèse, choriocentèse,
Traitement habituelle
Anamnèse personnelle
Addiction

Examen deuxième trimestre :

US : morpho
HGPO
Boostrix date de l'injection

Examens troisième trimestre :

US : croissance
Hépatite B et C
StreptoB (valable 4 semaines)
Hb, Ht, thrombo, TP, PTT (maximum 1 mois avant l'accouchement)
Date de la dernière dose d'immunoglobuline anti-D
Traitement administré durant la grossesse : maturation pulmonaire, fer IV , antidépresseur, insuline, etc...

Exemple de cas particulier à annoncer au plus vite :

Diabète gestationnel
CPAS
ATCD césarienne (mesure SI sera fait à l'hôpital)
RCIU
Gémellaire
Problème psycho-sociaux
Malformation fœtale
ATCD personnel maternelle particulier
Placenta praevia
Pré-eclampsie
HTA
Provocation
Siège
Contre-indication à la voie basse